

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 1873

**Artikel:** Le foot business au bord de la faillite  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009833>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le foot business au bord de la faillite

Jean-Daniel Delley • 11 juin 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/13944>

### **Le sport est aussi un marché, dont une régulation adéquate doit fixer le cadre**

Des centaines de millions de spectateurs et de téléspectateurs vont vibrer aux exploits des équipes nationales en lice au Mondial. Le succès du football auprès du public, via la télévision, a engendré une manne financière considérable. Mais cet afflux d'argent ne doit pas faire illusion. Dans son dossier *Carton rouge pour le foot business*<sup>12</sup>, le mensuel *Alternatives économiques* montre les faiblesses du modèle économique qui prévaut actuellement dans ce sport.

Certes l'explosion des droits de retransmission, la venue d'investisseurs individuels – Tapie, Berlusconi, Abramovitch – et de fonds d'investissement, le soutien publicitaire de multinationales, la stratégie commerciale des clubs ont fait couler l'argent à flots. Mais ces flots risquent bien de noyer le football. En effet, reconnaissant le caractère commercial de ce sport, la Cour européenne de justice, dans son arrêt Bosman de 1995,

a considéré que la libre circulation des travailleurs s'appliquait également au football. Désormais les meilleurs joueurs ont pu rejoindre les équipes offrant les meilleures rémunérations.

Le mécanisme d'inflation salariale était déclenché. Un mécanisme qui a conduit à l'émergence d'un nombre restreint de clubs financièrement capables de recruter les vedettes et qui monopolisent les palmarès. Du coup, la compétition sportive a perdu en incertitude, donc en intérêt: difficile de se passionner pour un match dont le résultat est connu d'avance.

Si le bilan sportif du football contemporain est préoccupant, la situation économique des clubs l'est plus encore. La dette cumulée des clubs européens se montait à plus de 6 milliards d'euros en 2008. Leur survie ne tient qu'à un artifice comptable. Contrairement aux normes en vigueur dans les autres secteurs économiques, les clubs peuvent faire valoir les contrats des joueurs dans l'actif de leur bilan. Ce tour de passe-passe fonctionne aussi longtemps que le

marché des transferts est animé. Or la crise économique a déjà sérieusement calmé ce marché. Quant à la valeur d'échange des joueurs, elle peut rapidement s'effondrer en fonction de leur état de santé et de leurs performances.

Seule une régulation visant à équilibrer recherche du profit et intérêt sportif – une compétition ouverte – est à même d'éviter l'effondrement d'un sport victime de ses excès. *Alternatives économiques* évoque l'exclusion de la compétition des clubs trop endettés, l'imposition d'un ratio masse salariale/budget des clubs à l'instar de ce qui se pratique dans les sports professionnels américains, une répartition des droits TV plus favorable aux clubs les moins bien classés, de manière à augmenter leurs chances pour la saison suivante, ainsi que le système américain dit *draft* – priorité de choix aux moins bonnes équipes dans le cadre du marché des transferts. Mais toutes ces propositions heurtent les intérêts des clubs les plus puissants, raison pour laquelle elles peinent à s'imposer.